

## Saint-Dié Animaux Un pigeonnier pour réguler la population

Afin de réduire la population de pigeons qui nichent dans les recoins de la ville et qui provoquent certaines nuisances, la municipalité a installé un pigeonnier dans le parc Jean-Mansuy.

Vosges Matin Le 11/08/2017



*Photo HD* Le pigeonnier a été construit en plein cœur du parc Jean-Mansuy. Il dispose de 36 boîtes et pourra héberger une soixantaine de pigeons. Photo Florent SEILER



« Nous recevons deux à trois lettres et une dizaine de coups de fil par semaine. » Bruno Toussaint, premier adjoint de la ville de Saint-Dié ne le nie pas, les pigeons sont devenus une nuisance pour de nombreux riverains qui se plaisent même à les appeler « les rats volants ». « Parfois, on peut en trouver jusqu'à une centaine dans une seule cour », poursuit l' élu. La capitale déodatienne est donc confrontée, comme de nombreuses agglomérations, à une prolifération qui pose souci.

Pour tenter de réguler la population de volatiles, plusieurs solutions s'offraient à la municipalité. La première et la plus radicale consiste à euthanasier les roucouleurs. La seconde était d'endormir les pigeons et de les déplacer en forêt où ils peuvent évoluer sans causer la moindre nuisance. Mais avec tout de même le risque de tuer des animaux en cours d'opération. La Ville a donc opté pour la troisième option, celle de mettre en place un pigeonnier. La structure trône d'ailleurs depuis peu en plein cœur du parc Jean-Mansuy.

Le principe de la démarche est simple : la Société protectrice des animaux se chargera prochainement de capturer une soixantaine d'oiseaux grâce à des cages et à des appâts. Un moyen doux qui permettra de prélever sans risques une partie de la population. Il s'agira ensuite de les maintenir en cage au sein du pigeonnier, à l'intérieur duquel 36 boxes ont été aménagés, pendant une période d'environ un mois. « Nous allons les nourrir de manière à ce qu'ils prennent l'habitude d'être ici. Nous allons ensuite les relâcher afin qu'ils se promènent et attirent une partie de leurs congénères pour ensuite les stériliser. Nous allons aussi remplacer leurs œufs par des œufs en plastique pour limiter les naissances et éviter de perturber les pigeons », détaille le premier adjoint. Avant de rappeler que pour rendre la démarche plus efficace, il est interdit aux habitants de nourrir eux-mêmes les volatiles.

### **Les premiers résultats visibles dans un an**

Pour la SPA, la solution adoptée par la Ville est la plus adaptée. « Il y a plusieurs études qui montrent que cette démarche est efficace. Les premiers résultats sont visibles au bout d'un an et, sous cinq ans, la population peut réduire de moitié. Il faudra donc être un peu patient », explique Lætitia Christé, trésorière du refuge pour animaux.

Réalisé par les services techniques de la Ville, le pigeonnier mesure au total cinq mètres de haut pour une superficie de quatre mètres carrés. Il contient donc 36 boxes à pigeons et a été édifié en mélèze, un bois qui ne demande aucun entretien. Une manière de donner une dimension écologique et durable à la démarche. Coût total pour la collectivité : 3 000 euros. Un employé municipal sera également chargé de son entretien et de nourrir les volatiles régulièrement. Pour tenter d'optimiser encore davantage la régulation de la population, des discussions sont en cours avec les bailleurs sociaux Vosgelis et le Toit vosgien. L'objectif étant d'installer deux nouveaux pigeonniers dans les quartiers de Kellermann et L'Orme/Saint-Roch.

Et d'ici quelques années, les habitants de Saint-Dié seront peut-être définitivement réconciliés avec leurs camarades à plumes.

Grégoire HALLINGER